

L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS



ORGANISE UN SEMINAIRE SUR

ROLE DU DISPOSITIF DE CONTROLE PERMANENT

DANS LA LAB/FT

DATE : LE 16 FEVRIER 2021

SIEGE DE L'IFBT

Tarif : 300 DT/ HT

(TVA 19%)

ANIMÉ PAR

Mme. Habiba BETAIEB

***Ancienne Directrice de la Conformité et du Contrôle Permanent
Certifiée « CAMS »***



www.ifbt.tn



(+216) 71 340 815



contact@ifbt.tn

OBJECTIFS

- Sensibilisation des participants sur le risque LAB/FT encouru par les institutions financières en s'assurant que la notion de blanchiment est bien comprise et en expliquant les étapes.
- Faire prendre conscience aux participants de l'importance de l'obligation de vigilance vis-à-vis des clients, et la notion de KYC(profil client)
- Définir la notion de Bénéficiaire Effectif et expliquer les techniques d'identification au moyen de quelques cas pratiques.
- Expliquer le dispositif de Contrôle Permanent de premier et de second niveau à mettre en place pour réduire le risque LAB/FT en insistant sur le rôle des différents acteurs ainsi que l'importance d'adopter une approche par les risques en utilisant les outils nécessaires.
- Rappeler les obligations des institutions financières dans LAB/FT en termes de contrôles, de conservation et mise à jour des dossiers clients et de reportings réglementaires
- Mieux détecter les opérations suspectes en leur exposant les typologies du secteur mais également de façon plus générale, les typologies liées à la crise du COVID-19.

PUBLIC CIBLE

- Chargés de clientèle, Analystes LAB/FT, responsables conformité et Sécurité Financière des Institutions financières ...

FORMATEUR

Mme. Habiba BETTAIEB

- Ancienne Directrice de la Conformité et du Contrôle Permanent
- Certifiée CAMS « Certified Anti-Money Laundering Specialist »

PROGRAMME - JOURNEE DU 16 FEVRIER 2021

| | |
|-------------|--|
| 08H30-09H00 | Accueil des Participants |
| 09h00-11h00 | Le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme : <ul style="list-style-type: none">- Rappel des fondamentaux<ul style="list-style-type: none">- Projection d'une vidéo d'introduction- Définition et étapes du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.- Comparaison BA/FT- Impact de la crise du COVID-19 sur le risque LAB/FT- Risques encourus par les Institutions Financières. Mise en place du dispositif de Contrôle Permanent : <ul style="list-style-type: none">- Obligations des Institutions Financières- Diligences KYC- La notion de Bénéficiaire Effectif et techniques d'identification (cas pratiques). Dispositif de Contrôle Permanent de premier niveau : étapes et outils <ul style="list-style-type: none">- Filtrage- Profilage selon l'approche basée sur les risques- Monitoring (exemple d'un outil installé au niveau d'une banque privée) |
| 11h00-11h30 | Pause-café |
| 11h30-14h30 | Typologie de blanchiment du secteur des valeurs mobilières. Dispositif de Contrôle Permanent de second niveau <ul style="list-style-type: none">- Contrôles de second niveau effectués par la Conformité- Sensibilisation et formation continue des employés en matière de LAB/FT- Veille réglementaire continue. Conservation et mise à jour des Dossiers réglementaires clients Obligation de déclaration d'opérations suspectes. Obligations de reportings périodiques aux instances internes et au CMF QCM d'évaluation des acquis de la session de formation. |

